

Diviser pour régner en Syrie

Le Moyen Orient entre les deux guerres mondiales — partie II

Claudius Weise

Le nouvel ordre du Moyen Orient après la première Guerre mondiale avait seulement été entrepris par l'accord Sykes-Picot, ainsi que par la conférence de Sanremo, dans la mesure où la France et l'Angleterre avaient délimité leurs zones d'influence l'une de l'autre. Ce qui se produisit à l'intérieur de ces zones devait d'abord être éclairci encore. L'article suivant considère l'évolution en Syrie et au Liban.

L'atmosphère exaltée qui régnait¹ en France après la bataille de Maysalun, le 23 juillet 1920, connut une atténuation sensible lorsque le coût qu'entraînait derrière elle cette extension du propre empire colonial devint évident. L'année précédente, le ministère des affaires étrangères pour la Syrie avait encore préparé un budget de 50 millions de francs. Pour 1920, il fut calculé d'abord à 90 millions, ensuite pour 165 millions, auxquels durent s'ajouter 525 autres millions du ministère de la défense et en novembre 1920 les évaluations de l'ensemble des coûts annuels se montaient à 1 milliard et 200 millions. Même pour la majorité de droite de la Chambre des députés français, c'était trop et les moyens mis à disposition furent rognés au deux tiers et purement et simplement accordés pour les trois mois suivants — associés à l'obligation de « réduire les charges correspondantes aussi vite et aussi complètement que possible ».² Exactement comme les Britanniques, les Français se trouvaient donc devant la tâche d'administrer leur domaine d'influence aux coûts les plus favorables. Ils prirent une tout autre voie que ceux-là. Robert de Caix, à l'époque le plus haut administrateur civil français en Syrie, expliqua au général Henri Gouraud, après son entrée à Damas, qu'on pouvait soit « édifier une nation syrienne qui n'existe pas encore [...] en lissant les profondes déchirures qui divisent toujours », ou bien on pouvait mettre à profit ces divergences et « entretenir et maintenir tous les faits qui requièrent notre médiation. Je dois vous dire que seule la seconde option m'intéresse. »³

Les millets...

Les divergences, que de Caix pensait mettre à profit dans les intérêts français, c'étaient avant tout celles de l'appartenance religieuse. Considérés extérieurement, les Français se rattachaient avec cela au système des *millets* de l'empire Ottoman, comme on l'appelait. Le mot turc « *millets* » dérivé de l'arabe « *milla* » — est traduit aujourd'hui par « peuple » ou « groupe ethnique », il caractérise cependant originellement une communauté religieuse. Des minorités religieuses reconnues étaient autorisées à vivre selon les lois de leur religion respective, à mettre en place leurs propres systèmes d'éducation, judiciaire et fiscal. En cela les *millets* n'étaient pas définis au plan ethnique ou territorial, mais c'étaient au contraire des institutions de la vie spirituelle. En Syrie, il y avait par ailleurs des *millets* non-officiels, pour préciser les sectes des Alaouïtes et des Druzes issues de la *Shia* qui s'administrent largement elles-mêmes dans leurs djebels régionaux respectifs. Il s'avère nettement qu'il n'est pas question d'un véritable « système »-*millet* mais. Il existait beaucoup plus un droit coutumier, dont les origines sont obscures, lequel fut différemment manipulé au cours du temps et de lieu en lieu. Dans le sillage des réformes du Tanzimat (18369-1876), la législation et la jurisprudence turques furent modernisées, ce par quoi le pouvoir du clergé fut limité aux questions juridiques. Dans le même temps, les *millets* en tant que communautés religieuses recevaient certains privilèges et immunités et le nombre des *millets* officiels s'accrût par différenciation croissante en passant des trois officiels — Juifs, ainsi que Chrétiens « orthodoxe » (en vérité européens) et « arméniens » (en vérité orientaux) — progressivement à 14.⁴

Une évolution particulière eut lieu au Liban, ou selon le cas, dans les montagnes libanaises, la région principale où habitent des Chrétiens maronites.⁵ Après la conquête par les Ottomans en 1517, le Liban forma longtemps un émirat autonome, qui fut gouverné jusqu'à la fin du 17^{ème} siècle par la dynastie druze Ma'an (1590-1697). Elle fut suivie au pouvoir de celle sunnite Chehab (1697-1841), qui tenta de servir de médiatrice entre Druzes et Maronites. À la fin du 18^{ème} siècle, les Chehab se convertirent au christianisme maronite. Cela suscita le mécontentement des Druzes sous la pression desquels, en 1841, le dernier émir

¹ Voir Claudius Weise : *Le foyer* dans *Die Drei* 5/2016, p.60. [Traduit en français et disponible sans plus auprès du traducteur, *ndt*]

² Voir Christoph M. Andrew : *The Climax of French Imperial Expansion (L'apogée de l'expansion impériale française)*, Stanford 1982, p.229.

³ James Barr : *A line in the Sand — Britain, France and the Struggle That Shaped the Middle East [Une ligne dans le sable — La Grande-Bretagne, la France et la bagarre qui conforma le Moyen Orient]*, Londres 2012, pp.129 et suiv. De Caix avait déjà développé le concept correspondant auparavant dans un mémoire détaillé. Voir Benjamin T. White : *The Emergence of Minorities in the Middle East (L'émergence des minorités au Moyen-Orient)*, Edimbourg 2011, p.46. La chronologie du mandat français que White donne à la page VIII-X est utilisé comme référence dans ce qui suit.

⁴ Voir [https://en-wikipedia.org/wiki/Millet_\(Ottoman_Empire\)](https://en-wikipedia.org/wiki/Millet_(Ottoman_Empire))

⁵ « L'Église syriaque-maronite d'Antioche » comme elle se nomme officiellement, appartient aux Églises orientales catholiques. [Elle propose encore une liturgie et des offices en araméen, la langue dans laquelle s'exprima le Christ-Jésus *ndt*]

dut partir en exil. Étant donné qu'entre Druzes et Chrétiens aucune paix ne voulait s'instaurer, les grandes puissances européennes intervinrent et les Ottomans suivirent en 1842 la proposition du Chancelier d'état Clemens prince de Metternich, de scinder l'émirat en deux cantons et d'administrer le canton nord par un gouverneur de province chrétien et le canton sud par un gouverneur provincial druze. Autrement que dans le système *millet*, appartenance religieuse et un territoire déterminé se retrouvèrent de ce fait rattachés.⁶ Cet *arrangement* [en français dans le Texte, *ndt*] provoqua donc aussi le contraire de ce que l'on était censé atteindre, par surcroît les Maronites furent soutenus par les Français et les Druzes par les Britanniques. Un très long conflit tumoral entre fermiers maronites et leurs féodaux, en partie maronites et en partie druzes, un conflit qui avait à proprement parler des causes purement socio-économiques, mena en mai 1860 à d'impitoyables combats entre Maronites et Druzes et à leur suite à plusieurs massacres de Chrétiens libanais et syriens qui furent tolérés, ou selon le cas silencieusement soutenus, par les autorités ottomanes.

... et le *mutassariflik*

De nouveau les puissances européennes intervinrent, avant tout la France, qui traditionnellement, s'entend comme la puissance protectrice des Chrétiens libanais. Un corps expéditionnaire français fut envoyé au Liban pour y restaurer l'ordre, mais arriva seulement à destination alors que le gouvernement central ottoman avait déjà rétabli l'ordre lui-même. En conséquence, les troupes françaises restèrent plus longtemps que convenu sur place — à la grande irritation des Britanniques, pour préciser jusqu'à l'installation du Liban *mutassariflik* en juin 1861, une province autonome du Liban placée directement sous l'autorité du Sultan. Celui-ci fut dès lors administré par un *mutassarif* (= gouverneur), qui était chrétien (mais pas libanais), installé par le Sultan avec l'accord des grandes puissances européennes. Le *mutassarif* fut soutenu par un conseil d'administration de 12 membres, dans lequel les 6 religions principales de la province étaient représentées : maronite, druze, sunnite, chiite, grecque-orthodoxe et grecque-unie. Avec ce système strictement paritaire, la paix put être assurée jusqu'à la fin de l'empire ottoman. Avec cela, le *mutassariflik* installé sur le territoire de l'ancien émirat du Liban, était relativement petit et limité à la région qui entoure Beyrouth, sans inclure la ville. Celle-ci devint peu après la capitale de région d'un vilayet en propre (grande province), qui s'étendait au Nord jusque Lattaquié et au Sud jusque Naplouse.⁷ Après la première Guerre mondiale, le tiers sud du Vilayet de Beyrouth fut adjugé à l'état (à recréer de neuf) de Palestine, tandis que le reste — à l'inclusion du Liban *mutassariflik* — tombait dans la zone d'influence française et appartint à ces régions qui devaient être immédiatement contrôlées par la France. Comme l'exposa le général Catroux en regardant en arrière — lequel en 1941, au nom de la France libre dirigée par Charles de Gaulle, devait lâcher le Liban et la Syrie dans l'indépendance, la politique de morcellement de la Syrie dans les années suivantes façonna une réaction consciente ...

... contre le concept nationaliste d'une Syrie centralisée, que Fayçal avait défendu. Partant de la doctrine « diviser pour régner, ceux qui croyaient en imposant cette politique que le morcellement du royaume de Fayçal, qui vécut peu de temps, détruirait l'unité nationale que l'émir avait forgée autour de sa personne et pareillement l'idéal de l'indépendance qu'il incarnait.⁸

Il est vrai que cette politique n'était pas seulement machiavélique dans sa motivation, mais provenait de la conviction de bonne foi que le peuple syrien était sans plus totalement éparpillé, car les Français interprétaient le système-*millet* dans l'esprit ethnocentrique qui au même moment déterminait le nouvel ordre de l'Europe. La population de la Syrie consistait à leurs yeux en plusieurs communautés de peuple clairement distinctes par leur religion.⁹ À partir de la même absence de sens commun (*Ungeist*) quelques années plus tard les habitants grecs orthodoxes de Turquie furent déclarés « Grecs », les habitants musulmans de Grèce « Turcs » — même s'ils ne parlaient pas du tout la langue de la soi-disant patrie à laquelle on les affectait d'office.¹⁰

Un pays est mis en pièces

Le général Gouraud, conseillé par Robert de Caix, ne perdit pas de temps et partagea la région sous le mandat français en six unités étatiques autonomes. Pour cela l'ancien Liban *mutassariflik* s'offrait tout d'abord comme le berceau des Maronites. Les Français s'efforçaient de donner une part particulièrement grande du gâteau à leurs protégés traditionnels — raison de plus pour le pieux Gouraud, menant un style

⁶ Voir https://en.wikipedia.org/wiki/Mount_Lebanon_Emirate

⁷ Voir https://en.wikipedia.org/wiki/Mount_Lebanon_Mutasarrifate

⁸ Andrews, p.236. Au sujet de la Syrie de Fayçal voir Claudius Weise : *Le foyer* dans *Die Drei* 5/2016, pp.58-60. [Traduit en français et disponible sans plus auprès du traducteur, *ndt*]

⁹ Voir White, pp. 49 & 137 et suiv.

¹⁰ Voir https://de.wikipedia.org/wiki/Bevölkerungsaustausch_zwischen_Griechenland_und_der_Türkei

de vie spartiate, qui se sentait le successeur des moines-chevaliers chrétiens et croisés.¹¹ Ainsi Beyrouth, Sidon au sud et la ville portuaire de Tripoli au Nord et le haut plateau fertile de la Bekaa furent-ils rajoutés au Liban. Le résultat fut baptisé « État du grand Liban » et signifiait un considérable agrandissement du domaine de pouvoir maronite. Mais cela s'accompagna d'un relèvement important de la part prise par la population musulmane. Si en 1913, dans le Liban-*mutessarriflik* on trouvait encore une majorité de 58,3% de Maronites, et 79,3 % de Chrétiens dans l'ensemble, en 1932 on n'en dénombrait plus que 28,8% et 51,2% respectivement dans le Grand Liban.¹² La situation des Chrétiens libanais devint sous maints égards beaucoup plus difficile qu'elle avait été dans l'empire ottoman.¹³

À la proclamation de « l'État du Grand Liban », le 1^{er} septembre 1920, succéda le jour suivant celle du « Territoire des Alaouites ». Lequel englobait à peu près la région de l'ancien *sandjak* (= province) de Lattaquié, et avec cela le domaine des Alawites. En vérité ceux-ci n'étaient pas majoritaires dans leur propre état avec 43,2%. Par ailleurs ils vivaient de manière prépondérante dans des villages de montagne (monts Asariyya), alors que la capitale, Lattaquié, était solidement aux mains sunnites. La minorité chrétienne, avec 14,5%, formait en quelque sorte l'aiguille de la balance, pour ainsi dire.¹⁴ Le reste de leur territoire sous mandat, les Français le partagèrent en deux parties quelque peu de taille équivalente : « l'État de Damas » avec Damas et « l'État d'Alep », avec Alep comme capitale respective. Les deux villes avaient déjà été la capitale de leur vilayet respectif sous l'empire Ottoman mais Gouraud enflamma cette rivalité en assignant à Alep la région fertile de la Djézireh, au nord-est, du pays au travers de laquelle s'écoule [le Khabûr affluent de] l'Euphrate et celui-ci, alors que Damas dut se contenter du petit Oronte et reçut autrement beaucoup de désert. Toujours est-il que ces deux états disposaient d'une majorité nette, pour préciser, celle des Musulmans sunnites qui constituaient 75% de la population dans l'état de Damas et même 83% dans celui d'Alep. La minorité chrétienne, dans les deux états, 10% environ de la population se concentrait dans chaque capitale respective.¹⁵

Les Damascènes durent souffrir l'année suivante d'une perte supplémentaire au moment où Gouraud, le 1^{er} mai 1921, proclama l'État du Souyeda — dénommé selon sa capitale Souyeda — qui fut rebaptisé en 1927, « État du djebel druze », d'après le djebel druze, une montagne d'origine volcanique, à l'extrême sud de la Syrie, qui sert de forteresse aux Druzes depuis toujours. Ici ceux-ci sont nettement majoritaires à presque 85% et les Chrétiens constituent, à la hauteur de 13,8%, la seule et unique minorité digne d'être mentionnée, ce qui faisait apparaître cet état comme une institution comparativement sensée.¹⁶ Pourtant Alep dut aussi accepter une perte, car, à la suite d'un traité conclu le 20 octobre 1921 entre la France et la Turquie, la petite bande côtière jouxtant au nord la frontière de l'État alaouite et dénommé *sandjak* d'Alexandrette (Hatay) ne fut certes pas tout d'abord détachée, mais pourvue d'une juridiction spéciale, parce que 39% de Turcs y vivaient. Toujours est-il que dans la population, il y avait aussi en outre 28% d'Alawites et des minorités significatives de Sunnites arabes, des Chrétiens arméniens et d'autres Chrétiens. Ce terroir aux couches historiques empilées — où autrefois Alexandre le Grand vainquit les Perses, dans la plaine d'Issos [ou Issus, *ndt*], ou s'était trouvée la prestigieuse Antioche — aucun groupe ethnique n'était réellement classifiable — ce qu'à la vérité Atatürk prit soin de ne surtout pas empêcher afin de s'efforcer par la suite au rattachement du *sandjak* à la Turquie.¹⁷

Arbitraire et faillite

La manière dont ces partages étaient arbitraires, se révéla à la facilité du tour de passe-passe avec lequel ils furent par la suite revus. Ainsi, en juillet 1922, le « territoire des Alawites » fut d'abord réuni en une fédération syrienne avec « l'État de Damas » et « l'État d'Alep », puis de nouveau séparé de ceux-ci en 1924, au moment où la France forma, à partir des deux états intérieurs, l'État de Syrie. (Le 1^{er} janvier 1925 « territoire » fut promu au rang « d'État ».) La SDN avait alors accepté le mandat français de 1922 seulement sous l'obligation de préserver « l'unité » [guillemets du traducteur, *ndt*] de la Syrie. Que les Français n'y manifestaient aucuns intérêts, voilà qui ne rehaussait justement pas leur popularité. À cela se rajoutait que la gestion du mandat français passait pour corrompue, chicaneuse, exploiteuse et partielle. Ainsi Herbert Samuel, le haut commissaire britannique en Palestine fut en mesure de constater aisément : « Quelle que

¹¹ Voir Barr, p.96.

¹² Voir <https://de.wikipedia.org/wiki/Großlibanon>. Au sujet de *mutessarriflik* voir la note 7. Depuis 1932 aucun dénombrement de la population n'a été effectué au Liban, car la Constitution libanaise repose jusqu'à aujourd'hui sur la fiction que ces proportions majoritaires n'ont pas changé pour l'essentiel. Voir <https://de.wikipedia.org/wiki/Großlibanon> [Par ailleurs, en France le dénombrement sur l'appartenance religieuse est administrativement interdit. *ndt*]

¹³ Voir Andrews, p.245 : « La création du Grand Liban comme base du pouvoir français condamnait les Libanais à un système politique instable, qui était fondé sur des rivalités confessionnelles et personnelles. Même les Maronites étaient tout autrement que satisfaits. »

¹⁴ Voir <https://de.wikipedia.org/wiki/Alawitenstaat>

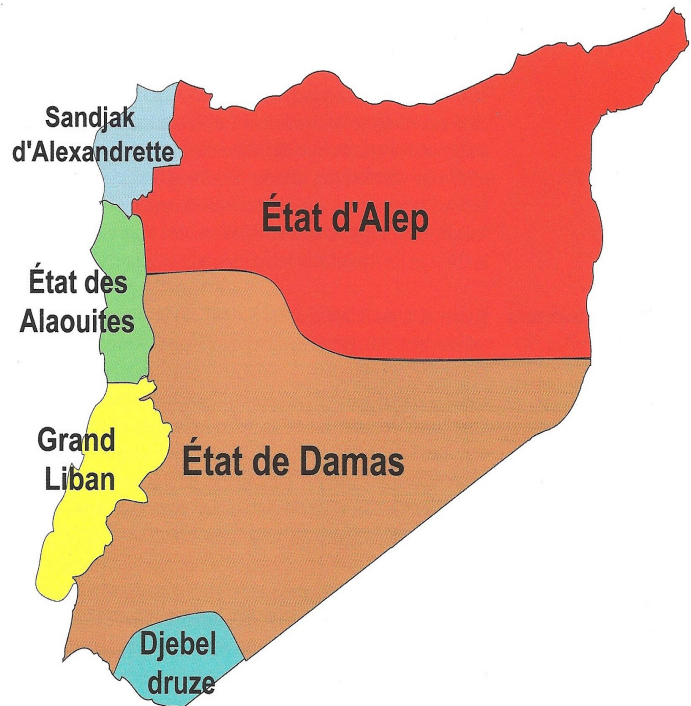
¹⁵ Voir https://de.wikipedia.org/wiki/State_of_Aleppo et https://de.wikipedia.org/wiki/State_of_Damascus

¹⁶ Voir https://de.wikipedia.org/wiki/jabal_Druze_State

¹⁷ Voir https://de.wikipedia.org/wiki/Sanjak_of_Alexandretta

puisse être la critique adressée à l'administration britannique en Palestine, il n'y a vraisemblablement personne parmi les critiques arabes, qui souhaitât la substituer par une française. »¹⁸ Thomas Edward Lawrence tenait les Français pour aussi impopulaires qu'auparavant les Ottomans.¹⁹ La tentative d'assassinat manquée sur Gouraud, le 23 juin 1921, fut une expression nette de l'insatisfaction générale. L'un des auteurs s'enfuit dans le djebel druze, où le dirigeant druze, le sultan al-Atrach lui accorda protection. Alors que les soldats français eurent des soupçons et l'arrêtèrent, al-Atrach assaillit le convoi de blindés sur le retour de l'expédition et libéra son protégé et — ainsi va la légende — décapita de ses « propres » mains [guillemets du traducteur] un officier français.²⁰

Le renseignement au sujet de la présence de l'auteur caché de l'attentat, provenait du cousin Salim, avec lequel le sultan al-Atrach — était brouillé — lequel cousin administrait « l'État du djebel druze » de la part des Français. À la mort de Salim, en septembre 1923, le clan familial prestigieux des al-Atrach ne put se mettre d'accord sur un successeur et les Français installèrent comme gouverneur sans hésiter un jeune capitaine d'infanterie du nom de Gabriel Carbillat. Celui-ci, qui fut décrit comme un « Robespierre sans guillotine »²¹ [en français dans le texte, *ndt*], développa une intense activité réformatrice, à la réalisation de laquelle il recourut aux travailleurs forcés, parmi lesquels un membre de la famille al-Atrach. Après un an de fonction, Carbillat prit un congé plus long au début de 1925 et le sultan al-Atrach mit à profit cette opportunité, pour se plaindre de lui directement auprès du successeur de Gouraud, dans la fonction de haut commissaire, le général Maurice Sarrail. Ce dernier avait été nommé le 29 novembre 1924 par le gouvernement de gauche récemment élu d'Édouard Herriot pour entreprendre un changement de cap. Dans la mesure où Gouraud était un catholique austère et que Sarrail s'opposait à l'Église catholique en la refusant, celui-ci semblait être l'homme qu'il fallait pour obtenir une conciliation avec la majorité musulmane de la population. Malheureusement Sarrail parvint purement et simplement à heurter la minorité catholique et lorsqu'en avril 1925, Herriot se retira, il était déjà complètement isolé.



Formations étatiques à l'intérieur du mandat français pour la Syrie et le Liban

Le soulèvement druze

Le sultan al-Atrach espérait que Serrail, à cause de l'affaiblissement de sa position, serait sensible à ses doléances. Pourtant celui-ci flaira la chance de pouvoir restaurer son crédit par une politique de rigueur. On en vint pour cette raison à une escalade, laquelle déboucha dans une révolte en juillet 1925, qui partit du djebel druze mais s'étendit à d'autres cercles, car le sultan al-Atrach — lequel avait été un ami du détrôné Fayçal et avait combattu à ses côtés contre les Ottomans — possédait une haute crédibilité en tant que meneur national. Provisoirement les rebelles réussirent même à entrer dans la capitale Damas et les Français, qui redoutaient un combat de rue sanglant, bombardèrent les quartiers occupés à l'artillerie lourde.²² La supériorité technique des Français fit pencher la balance, mais seulement après qu'ils purent considérablement renforcer leurs troupes dans l'été 1926. Jusque-là l'offensive militaire dut être diplomatiquement flanquée d'un nouveau haut commissaire : Henri de Jouvenel, sénateur et après François George-Picot, enfin de nouveau un civil dans cette fonction.²³

¹⁸ Barr, p.131.

¹⁹ À l'endroit cité précédemment, p.129.

²⁰ À l'endroit cité précédemment, p.132.

²¹ À l'endroit cité précédemment, p.134.

²² Sur l'arrière-plan des récents événements en Syrie, il est bouleversant de lire que le tournant dans la rébellion druze, après les succès des rebelles au début, fut amorcé le 20 juillet 1926 par un bombardement d'artillerie de 10 heures durant de la Ghouta de Damas, qui anéantit presque complètement les rebelles qui s'y étaient cachés. Voir à l'endroit cité précédemment, p.148. [Ce nom de la Ghouta de Damas devint générique pour les oasis en Syrie. « Paradis » sur la Terre, elle fait plus de 30 000 hectares de jardins cultivés qui abritaient en 1970, plus de 250 000 habitants dans une centaine de villages. *ndt*]

²³ Le mondain et spirituel de Jouvenel était marié en seconde noce avec l'écrivaine, auréolée de scandale, Colette.

De Jouvenel fit vibrer un ton plus conciliant à l'égard des Arabes, promit une Constitution pour le Liban, des élections dans les régions de la Syrie non touchées par le soulèvement et mit en place un premier ministre arabe. Avec des paiements d'indemnités grandioses, la construction d'un boulevard fut en outre accélérée qui devait entourer l'ancienne ville damascène comme un périphérique. Ce n'est que lorsque celui-ci fut achevé et que sur la bande médiane des barbelés furent déroulés et installés, que les habitants réalisèrent qu'il s'agissait en fait bien moins d'embellissements que de défense.²⁴ Outre cela, Jouvenel rechercha un accord avec les Britanniques car les Druzes étaient livrés en armes par la Transjordanie. Le prix de la coopération britannique fut l'appui de la France dans la question de Mossoul.²⁵ Mais seulement après qu'un diplomate français eut lancé la question de savoir si l'on ne dût pas mettre fin au coûteux engagement en Syrie et abandonner celle-ci aux Britanniques, ceux-ci pénétrèrent, dans l'été 1927, les lignes trans-jordanniennes de ravitaillement et des camps des rebelles.²⁶ Dix ans auparavant, une telle proposition eût encore déclenché de l'enthousiasme à Londres — mais à ce moment-ci sur le coup les Britanniques redoutaient la responsabilité à laquelle cette proposition se trouvait associée. Le 26 juillet 1927, les Français purent déclarer officiellement la fin du soulèvement. Le sultan al-Atrash s'en alla en exil en Transjordanie.

Deux pas en avant, un pas en arrière

Le soulèvement des Druzes — qui fut aussi désigné comme « la grande révolte syrienne », en raison de la participation d'autres groupes de population — manqua certes son objectif de repousser les occupants français, ceux-ci se virent nonobstant contraints d'aller à la rencontre des nationalistes. Auguste Henri Ponsot, un diplomate de carrière, qui remplaça de Jouvenel en août 1926, comme haut-commissaire et resta en fonction jusqu'en 1933, engagea un cours des choses oscillant entre rigueur et accommodement. D'une part, il clarifia le fait que la France ne déposerait pas son mandat jusqu'à nouvel ordre,²⁷ d'autre part, il autorisa en avril 1928 sur la région de « l'État de Syrie » l'élection d'une assemblée constituante. Parce que la majorité de ses députés, unis dans un « bloc national », voulurent écarter les prérogatives des Français, Ponsot en prononça la dissolution en août de la même année. Tout de même, il proclama la « République syrienne » en 1930 avec une Constitution élaborée avec l'un des meneurs nationalistes Ibrahim Hanano.²⁸ Simultanément l'état des Alawites fut rebaptisé en « Gouvernement indépendant de Lattaquié » et reçut un statut propre, pareillement pour l'état des Druzes et la *sandjak* Alexandrette. Le Grand Liban avait reçu dès 1926 une Constitution soigneusement tarée à l'avantage de l'étroite majorité chrétienne, qui est en vigueur jusqu'à aujourd'hui dans son système paritaire orientée sur le *mutasarriflik* ottoman et dans ses grands lignes.

Quoique sur la base des manipulations françaises, le « bloc national » manqua la majorité au nouveau Parlement aux élections du tournant des années 1931/32, la voie de la Syrie vers l'indépendance semblait tracée d'avance, et la fin officielle du mandat britannique pour l'Irak voisin en 1932 mit une fois encore les Français sous la nécessité de prendre une résolution. Pourtant ceux-ci étaient résolus de s'assurer durablement d'une domination militaire et économique en Syrie. Un traité d'indépendance fut accepté par le gouvernement syrien placé massivement sous pression en novembre 1933, mais refusé en retour par le Parlement, ce sur quoi le haut commissaire français — entre temps un autre diplomate du nom de Damien Martel — ajourna la question pour un temps indéterminé. Après cet insuccès les Français se ressaisirent en se repliant sur leur ancienne stratégie instrumentalisant les divergences existantes à l'intérieur de la population syrienne, en traitant désormais, non seulement celles religieuses, mais encore aussi celles des groupes ethniques comme les Tcherkesses sunnites en minorités dignes d'être protégées. L'Irak leur servit d'exemple effrayants où, peu avant la mort de Fayçal en 1933, se produisit un massacre de Chrétiens assyriens et plus tard aussi l'oppression des Kurdes et des Yézidis. On argumenta donc que les Syriens avaient l'obligation de donner des garanties de protection de leurs minorités, sur l'observation desquelles naturellement la France devrait veiller.²⁹

Fausse espérance et rêves brisés

Les négociations sur un traité d'indépendance ne se furent rouvertes qu'en 1936, après qu'une grève générale, organisée par le « bloc national », eut complètement paralysé le pays pendant deux mois. La violente réaction de l'administration du mandat français mena à de fortes manifestations au Liban, en Irak,

²⁴ Voir à l'endroit cité précédemment, p.145.

²⁵ La province de Mossoul, à cause des gisements pétroliers qui s'y trouvent, était disputée par la Turquie et l'Irak occupé par les Britanniques. Voir Claudius Weise : *Splendeurs et misères des Hachémites* dans *Die Drei* 5/2018, p.51 [Traduit en français et disponible sans plus auprès du traducteur, *ndt*]

²⁶ Voir Barr, p.151. Non à tort, les Français avaient eu l'impression auparavant que les Britanniques considéraient ce soulèvement avec un malin plaisir et le soutenaient en coulisse. [Rien d'étonnant de la part de la « perfide Albion », *ndt*]

²⁷ Voir https://de.wikipedia.org/wiki/Henri_Ponsot

²⁸ Voir : https://de.wikipedia.org/wiki/Syrische_Republik

²⁹ Voir White, pp.134-143.

ainsi qu'en Palestine et en Transjordanie. En France, l'opposition de gauche du Front populaire exigea un changement du cours des choses qu'elle mit en place elle-même, après sa victoire aux élections en mai 1936. Hachim al-Atassi — qui fut l'ancien premier ministre du royaume de Syrie de Fayçal, dont la vie fut brève, — fut invité à négocier au nom du « bloc national » et fut en mesure de signer, le 9 septembre, un traité d'indépendance qui prévoyait après une période de transition de 5 ans la reconnaissance de la Syrie comme état souverain et qui assurait en contre partie à la France une prérogative militaire de 25 ans. Par ailleurs les petits états des Druzes et des Alawites devaient être intégrés à la République de Syrie. La séparation du Liban fut nonobstant maintenue et le *sandjak* Alexandrette conservaient leur statut particulier. Malgré ces concessions douloureuses, al-Atassi fut célébré à son retour comme un héros national et élu président en novembre 1936. Un Parlement également réélu de neuf, encore dominé par un « bloc national », ratifia à la suite le traité d'indépendance.³⁰

Par contre les Français hésitèrent sur la ratification à l'occasion de quoi convergeaient de nombreux changements gouvernementaux, les imaginations de grande puissance non surmontées, la peur d'affaiblissement, eu égard à une confrontation menaçante imminente avec l'Allemagne nazie [et les coûts de la construction d'une ligne Maginot qui ne servit à rien, *ndt*].³¹ La question des droits des minorités fut particulièrement prise comme prétexte pour remettre en jeu sans cesse des modifications du traité. Dans le même temps on se mit d'accord avec la Turquie pour laisser un semblant d'indépendance au *sandjak* Alexandrette qui devint en 1937 un « État du Hatay », lequel subit une turquification impitoyable, un an et demi plus tard — entre autre par l'expulsion de 50 000 Arabes sunnites, Arméniens, Alawites et Chrétiens — à la suite du rattachement à la mère Turquie [ou de l'amère Turquie, cela dépendant de quel bord on était. *ndt*]. En décembre 1938 il devint définitivement clair que la France ne ratifierait jamais le traité d'indépendance. Tous ces découragements rendirent la position du gouvernement syrien de plus en plus intenable. Le coup mortel lui fut donné par la tentative qui échoua de réformer le droit d'état civil des personnes. Dans le système ottoman du *millet* ces questions de droit familiaux étaient réglementées d'une manière telle que selon son point de vue on pouvait les caractériser comme inconséquentes ou flexibles [on appelle cela en France, s'arranger « à la bonne franquette », *ndt*]. Or cela effaçait les divergences cultivées par les Français sur les religions et ethnies et empêchaient qu'une solution moderne pût être découverte, neutre au plan confessionnel comme culturel, telle que la favorisait en particulier les générations plus jeunes.³² En février 1939, le gouvernement syrien démissionne et le haut commissaire de Martel suspend là-dessus la Constitution, dissout le Parlement et soumet les régions des Druzes et Alawites de nouveau directement à son pouvoir.³³

F'in d'une tragédie

En premier lieu la défaite contre l'Allemagne nazie l'année suivante — associée à une pression britannique massive — mena à une retraite de la France, d'abord annoncée en 1941, puis complète en 1946, de la Syrie et du Liban [ouf ! *ndt*]. Aussi résolument et conséquemment que les Français avaient aspiré à la possession de ce pays de culture immémoriale, tout aussi destructifs et versatiles ils se sont révélés dans leur administration. Leur seule et unique performance restante fut la mutilation territoriale de la Syrie. À cause de cela des alternatives furent entravées comme un royaume syrien sous Fayçal qui eût pu engager des impulsions salutaires, non seulement pour un autre développement du nationalisme arabe, mais encore pour sa conciliation avec le sionisme.³⁴ Sous les conséquences de cette politique destructrice, le Proche Orient continue de souffrir jusqu'à aujourd'hui

Die Drei 9/2018.

(Traduction Daniel Kmiecik)

Claudius Weise, né en 1971, étudia la germanistique, la philosophie et la comparatistique à l'Université Libre de Berlin. Ensuite activité de régisseur et dramaturge libre. De 2008 à 2014 collaborateur au *Forum Theater* de Stuttgart, enfin comme représentant de l'intendant. Depuis 2015 rédacteur principal responsable de la revue *Die Drei*.

³⁰ Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Traité_d%27indépendance_franco_syrien ; Andrews parle, page 245, d'un « temps de préservation » de trois ans.

³¹ Voir Andrews, pp.245 et suiv. et p.250.

³² Voir le chapitre *La réforme du Statut de la personne*, pp.162-199. Une lettre ouverte des évêques catholiques de Syrie à l'administration du mandat exigeait d'une manière intéressante sous la référence de l'idéal de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. La liberté y était définie à partir de la foi et de la conscience morale, l'égalité en terme de droit de tous les individus et des « communautés de croyances » et la fraternité sur la base d'une sympathie mutuelle dans une unité nationale de ce fait rendue possible. À l'endroit cité précédemment, p.193.

³³ Dans cette ultime intensification du « diviser pour régner », la Djézireh fut organisée en tant que province autonome, dans laquelle auparavant s'étaient installés les réfugiés kurdes et chrétiens fuyant la Turquie. Voir à l'endroit cité précédemment, p.12.

³⁴ Claudius Weise : *Le foyer* dans *Die Drei* 5/2016, pp.58-60. [Traduit en français et disponible sans plus auprès du traducteur, *ndt*]